

Recherches sociographiques



Françoise VAN ROEY-ROUX, *La littérature intime du Québec* ;
Yvan LALMONDE, *Je me souviens. La littérature personnelle
au Québec (1860-1980)*

Nicole Gagnon

Volume 25, Number 1, 1984

Le gouvernement du parti Québécois

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/056088ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/056088ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Département de sociologie, Faculté des sciences sociales, Université Laval

ISSN

0034-1282 (print)

1705-6225 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this review

Gagnon, N. (1984). Review of [Françoise VAN ROEY-ROUX, *La littérature intime du Québec* ; Yvan LALMONDE, *Je me souviens. La littérature personnelle au Québec (1860-1980)*]. *Recherches sociographiques*, 25(1), 153–157.
<https://doi.org/10.7202/056088ar>

Tous droits réservés © Recherches sociographiques, Université Laval, 1984

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

<https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/>

érudit

This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research.

<https://www.erudit.org/en/>

poète. Celui-ci assume le réel, langue d'abord mais aussi histoire et territoire. Avec le passage des années, ces derniers deviennent de plus en plus précis et finissent par prendre le dessus. Au théâtre, Gratien Gélinas, puis Marcel Dubé et Yves Thériault, eux aussi affirment le regard neuf jeté à la fois sur la réalité sociale et sur la réalité du langage.

Le *Dictionnaire...* se termine à l'orée des années soixante. Nous y avons assisté à la fin d'une certaine forme de nationalisme, au déclin du discours idéologique qui lui était attaché, à la naissance des voies affranchies, individuelles, à l'éclosion de carrières littéraires individuelles qui nous ont permis d'entendre des voix diverses.

Et voilà que le cercle se referme, puisque le nationalisme va renaître sous une forme renouvelée et finira plus tard par rejoindre celui qu'on avait rejeté et honni tout le long des années cinquante. L'avantage de parcourir ce *Dictionnaire...* c'est de voir côte à côte des œuvres mineures parfois médiocres et des livres qui ont marqué l'époque. Et c'est très bien ainsi, car on voit bien que certains livres considérés mineurs ont été peut-être négligés ou prématurément oubliés, et que certaines œuvres considérées de première importance ne résistent pas au temps. On peut même dire qu'avec ce *Dictionnaire...*, on est entré dans une phase de maturité où une société peut jeter un regard de connivence, certes, sur ses fondements, mais avec suffisamment de détachement pour pouvoir mesurer le chemin parcouru sans préjuger de celui qui reste à faire.

Naïm KATTAN

Conseil des arts du Canada.

Françoise VAN ROEY-ROUX, *La littérature intime du Québec*, Montréal, Boréal Express, 1983, 254p.

Yvan LAMONDE, *Je me souviens. La littérature personnelle au Québec (1860-1980)*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 1983, 275p. (« Instruments de travail », 9.)

Deux ouvrages fort semblables, parus presque en même temps, nous offrent chacun un premier inventaire de la littérature personnelle au Québec, que Van Roey-Roux qualifie de littérature « intime ». L'expression est inadéquate : la plus grande part de cette littérature est écrite en extériorité, peu introspective et caractérisée, nous dit l'auteur, par « l'extrême retenue ». Lamonde, de son côté, parle d'« expérience collective de la subjectivité ». La définition cette fois est trop large puisqu'elle conviendrait tout aussi bien à l'essai ou au roman, que les auteurs ont écarté d'emblée de leur corpus. Qu'est-ce alors que la littérature personnelle ? Risquons une définition provisoire : celle où la personne de l'auteur fait explicitement partie de l'objet de son énoncé — ce qui exclut l'essai, où l'auteur ne se met en scène qu'à titre d'énonciateur — et qui est fondée sur une épistémologie réaliste, doublée d'une éthique de la véracité — ce qui exclut la fiction romanesque, le roman autobiographique notamment. Comme la frontière entre le fictif et le vécu n'est pas toujours évidente, l'appartenance d'un récit autobiographique à la littérature personnelle plutôt que romanesque est déterminée par l'existence d'un « pacte autobiographique » (Philippe LEJEUNE) : soit que l'auteur s'engage explicitement à ne dire que ce qui lui paraît vérité historique, soit qu'il situe son récit dans la sphère du réel en identifiant par le nom son héros à lui-même.

Les deux bibliographes de la littérature personnelle au Québec y font la distinction, empruntée à Lejeune, entre quatre grands genres : le journal, les souvenirs, les mémoires et l'autobiographie — auxquels Van Roey-Roux ajoute la correspondance. Bien que la distinction ne soit pas toujours tranchée dans le concret, ces quatre genres s'opposent sur une typologie simple, selon les traits différentiels : *intériorité/extériorité* du regard et *dispersion/centration* de l'écriture. Le

journal intime et l'autobiographie parlent du moi ; les souvenirs et les mémoires, de l'espace de vie. Le journal et les souvenirs sont fragmentés ; les mémoires et l'autobiographie sont totalisantes. Cette typologie n'est cependant pas tout à fait satisfaisante parce qu'elle exclut les écrits de type « journal de bord », axés sur l'espace de vie plutôt que sur le moi. En fait, le véritable critère qui oppose le journal aux trois autres genres, qui sont œuvres de mémoire, c'est le temps de l'écriture. Et si on ajoute la correspondance, définie par la présence d'un interlocuteur individuel, il faut un quatrième trait différentiel pour catégoriser la littérature personnelle, ce qui donne seize types combinatoires et ce qui permet d'inclure un genre en passe de se répandre : les transcriptions de récits de vie, récits d'histoire orale ou entretiens en profondeur, engendrés par la sollicitation d'un interviewer.

Outre qu'ils utilisent la même grille de classification, les deux ouvrages inventorient un corpus de dimension équivalente : quelque quatre cents et quatre cent quatre-vingts entrées respectivement. (Le chiffre 480 est donné par Lamonde lui-même ; je n'ai cependant compté que 425 entrées au catalogue et 366 à la liste par genre.) Mais les deux inventaires sont loin de se recouvrir. Dans la catégorie « journaux », Van Roey-Roux repère 57 titres et Lamonde 112, dont 25 communs aux deux listes. Les deux recueils convergent davantage pour la catégorie « mémoires » : 79 chacun, dont 50 communs. Même nombre d'entrées encore pour les « autobiographies », soit 62, mais dont 23 seulement sont les mêmes. Pour les « souvenirs » enfin, 151 titres chez Van Roey-Roux, contre 113 chez Lamonde, pour quelque 53 entrées concordantes. Si on ajoute une vingtaine de titres communs aux deux listes mais classifiés dans des catégories différentes, on obtient — sous réserve de légères erreurs de compilation — un total de 170 entrées concordantes seulement.

Une bonne part de la divergence entre les deux inventaires tient aux différences de définition du corpus. Celui de Van Roey-Roux va de 1760 à 1979 et n'est pas strictement québécois (incluant : auteurs acadiens, franco-américains, manitobains ; récits de missionnaires d'origine française ; traductions d'ouvrages anglo-québécois) ; sauf rares exceptions, il se borne aux textes publiés et repose sur un dépouillement limité des sources (notamment, sept revues, dont six « à caractère littéraire »). Celui de Lamonde porte sur la période 1860-1980 et ne comprend que des auteurs québécois ; il se fonde sur un ratissage beaucoup plus extensif des sources et relève quelque quatre-vingt-quinze inédits, dans la catégorie « journaux » pour la plupart.

Une fois décomptés les parutions de 1980, les inédits et une trentaine d'entrées repérées dans deux recueils à caractère particulier, l'inventaire de Van Roey-Roux apparaît relativement complet, en référence à celui de Lamonde, bien qu'il y manque encore quelques titres. En décomptant réciproquement les écrits antérieurs à 1860 et ceux dont l'auteur n'est pas québécois, l'inventaire de Lamonde offre cette fois, par rapport au premier, des lacunes beaucoup plus étonnantes, dont on ne sait trop si elles proviennent globalement d'un mauvais repérage ou d'une définition peut-être trop restrictive du document personnel. Ce n'est sûrement pas par ignorance que Lamonde n'a pas retenu comme « souvenirs » *Les rapailages* de Groulx, qui figurent à l'inventaire de Van Roey-Roux ; pour nombre d'autres cas, il est beaucoup moins évident que l'exclusion ait été délibérée. J'ai cru un moment que l'absence de *Moi, mes souliers* de Félix Leclerc était attribuable à son édition parisienne ; mais la bibliographie inclut deux Hertel publiés à Paris. Lamonde, comme Van Roey-Roux, a écarté le roman autobiographique ; range-t-il dans cette catégorie *L'enfant dans le grenier* de Julien Bigras ou *Par delà la clôture* de Marcelle Brisson ? Des titres comme *Un Canadien français face à la Gestapo*, *Mes jeunes années* ou *Autour de la maison* ne sont-ils pas à classer d'emblée parmi les « souvenirs » ? Et si les ouvrages de Hector Grenon ont été écartés à titre de « chroniques où l'auteur est personnellement ou intimement peu présent », cela ne valait certainement pas pour celui — le premier, je crois — qui concerne l'enfance de l'auteur à l'orphelinat. Autre oubli déplorable : *Les rumeurs d'Hochelega*, de Jean Hamelin (l'Ancien), qui, selon Van Roey-Roux, tient à la fois du recueil de souvenirs et du roman autobiographique. Serait-ce la qualité littéraire de l'œuvre qui lui vaut ce demi-qualificatif de roman et l'exclusion de la part de Lamonde ? Quoique profane en la matière, je crois devoir avouer ici ne pas connaître d'écrit québécois qui ait si bien réussi à rendre

sensible le travail de la mémoire et la présence du souvenir ; pas de texte d'histoire vécue qui ait su me faire humer à ce point « l'odeur » des années 1930. Je n'en ai pas pour autant reconnu chez Hamelin le passage à l'imaginaire romanesque ; j'y ai trouvé un contre-exemple au diagnostic spontané voulant que les « souvenirs » soient par définition un genre mineur, réservé à la mémoire naïve et anecdotique.

À travailler sur un corpus de cette dimension, il était difficile d'éviter d'y inclure quelque faux. Les deux auteurs se sont mis d'accord pour retenir comme « souvenirs » *Mes confessions*, du dominicain Augustin-Marie Séguin. Il s'agit en fait d'une pièce de littérature édifiante *new style*, telle qu'elle s'est développée chez les Dominicains tout spécifiquement durant la période d'après-guerre, et dont le père Marcel-Marie Desmarais est le représentant le mieux connu. L'intention ici est pastorale et l'éthique de la véricité n'y joue pas. Le préfacier, d'ailleurs, a cru devoir dénouer l'apparent « pacte autobiographique » où l'auteur se met lui-même en scène : « ce livre, écrit celui-là, véridique en substance, est en partie romancé ».

J'ai été tentée de dire quelque chose de semblable des deux « romans » de Claire Martin — du premier, plus exactement, car je n'ai pas lu l'autre — retenus de part et d'autre parmi les « autobiographies ». À mes yeux, il s'agit d'une œuvre de fiction, déguisée en autobiographie ; ou encore, d'une autobiographie fantasmatique, dont la valeur romanesque a été préservée du dissolvant de la sincérité. Cet effet de sens tient au manichéisme simpliste qui sous-tend *Dans un gant de fer* : le mariage du tigre et de la colombe, le bon grand-père contre le méchant ténébreux, la tendre religieuse contre la bonne-sœur sadique. Prêtant plus d'attention au décor réaliste qu'à la structure mythique de l'œuvre, la critique d'époque n'a vu « que des faits vécus » là où je perçois une variante raffinée du mythe d'Aurore l'enfant martyre. La religieuse ursuline interrogée par D. BÉLANGER et L. ROZON (*Les religieuses au Québec*, Libre expression, 1982) me donne là-dessus raison : « Claire Martin parle de couvents et, entre autres, d'ici. C'est à crever de rire parce qu'elle a inventé la moitié de ce qu'elle dit sur nous. /... la religieuse sadique/ c'est la personne la plus douce que j'aie jamais connue. » (P. 188.) Il reste que, contrairement à ce que laisse entendre Van Roey-Roux, le récit n'est pas étiqueté « roman », le narrateur-héros s'appelle du nom de l'auteur et le « si je veux raconter les choses telles qu'elles furent » des premières pages doit alors être entendu comme pacte autobiographique. L'ouvrage devait donc figurer dans un inventaire de la littérature personnelle, serait-ce à titre d'autobiographie mensongère. Je ne m'en étonne pas moins qu'on ait pu, en 1965, percevoir à ce monstre, trop parfait pour être plausible, qu'est le personnage du père de Claire Martin, « toutes les qualités de l'authenticité », ou qu'on ait pris pour témoignage ethnographique ce qui m'apparaît projection fantasmatique du moi. Ce qui pose la question de la lecture de l'œuvre : « l'expérience collective de la subjectivité » dont parle Lamonde, ne serait-ce pas tout aussi bien chez la critique, lecteur privilégié et oracle de la signification, qu'il faudrait la chercher ?

Dix ans plus tard paraissait le premier tome de la trilogie de Jean-Paul Filion. (*Le premier côté du monde*, 1975 ; *Les murs de Montréal*, 1977 ; *Cap Tourmente*, 1980 : chez Leméac.) La critique cette fois a voulu y voir un roman : « ... à moins que, comme le prétend l'auteur, il ne s'agisse pas de roman mais de mémoires » (*Livres et auteurs québécois*, 1975). Et les deux bibliographes de la littérature personnelle ont écarté Filion, Van Roey-Roux — qui semble ignorer l'existence d'un premier tome — s'en justifiant pour le récit de « l'arrivée en ville ». « Il est impossible de déterminer, explique-t-elle, à partir de quelle proportion de faits vécus un roman devient autobiographique. » La question est posée à l'envers : il faudrait plutôt se demander quelle part de fiction peut tolérer une autobiographie sans passer au roman. Le problème d'ailleurs ne concerne pas le bibliographe, qui peut s'en tenir au critère formel du pacte autobiographique pour déterminer le genre littéraire de l'œuvre. En l'occurrence, si le premier tome — concession à l'éditeur ? — était en fait étiqueté « roman », les deux autres ne le sont pas ; et, d'un bout à l'autre de la trilogie, le narrateur-héros se nomme Jean-Paul Filion. L'auteur, en outre, présente le premier de ses trois ouvrages comme un ensemble de « récits qui racontent l'histoire vraie et à peine romancée » de son enfance ; et dans le second, on peut lire : « Il y a belle lurette que mes écritures n'inventent plus rien, je n'ai qu'à puiser mots et images à même le jus de ma vie... » La trilogie relève donc sans conteste de la littérature

personnelle. Quoique le premier tome reste un de ces cas ambigus — selon Lejeune — portant cette contradiction d'identifier à l'auteur le héros-narrateur d'un récit déclaré roman. La littérature québécoise semble portée vers ce type d'ambiguïté ; un exemple frappant : le dernier Julien Bigras (*Ma vie, ma folie*, 1983), tranche d'autobiographie fantasmatique — comparable à ce titre à celle de Claire Martin — où l'intention avouée est non pas tant de dire la vérité sur soi que de se faire histoire. Faut-il y voir une tentative contemporaine de substituer la fantasmation à la fiction dans l'écriture romanesque ? ou s'agit-il plutôt d'une caractéristique de la subjectivité québécoise actuelle ? Quoi qu'il en soit, le taux de véracité des faits rapportés, tel que l'historien pourrait en juger sur la base de méthodes de critique des documents, ne permet pas de décanter l'autobiographie du roman : cette aulne convient aux mémoires, elle n'est pas celle à laquelle il convient de juger le récit autobiographique, dont la vérité est celle du moi. Est-ce seulement parce que je n'ai pas retrouvé le couvent de mon adolescence dans celui qu'elle raconte que je n'adhère pas à la subjectivité de Claire Martin ? Et comment ai-je pu « reconnaître » les murs du Montréal de Filion, qui n'ont pourtant pas été les miens ? Je m'étonne alors à nouveau : pourquoi le récit de celui-ci a-t-il à mon oreille le ton de l'authentique alors que, selon les normes collectives officielles, cette « courtepoinde de vécu » relève du romanesque ?

En posant la question de la lecture de l'œuvre — qui m'a entraînée à tenir le rôle de critique amateur — j'ai surtout voulu relever une dimension facilement ignorée de ce champ de recherche déblayé par les deux bibliographies. Van Roey-Roux et Lamonde en ont signalé une autre : la littérature personnelle est un phénomène spécifiquement contemporain. La première retient la date fatidique de 1960 comme début au Québec de l'âge de la littérature du moi ; Lamonde voit plus juste, pour qui 50% des mémoires et des autobiographies québécoises datent de 1970-1980. Ce que confirme l'inventaire de Van Roey-Roux. En prenant comme point de coupure 1969 — qui compte treize parutions pour six l'année précédente — 45% des journaux et mémoires y sont de cette période, 70% des autobiographies, mais seulement 30% des souvenirs. Concurrément à la prolifération de la littérature personnelle, on repère donc ici une mutation du genre, qui passe des souvenirs à l'autobiographie : de la « mémoire ethnographique fragmentée » (Lamonde) à l'« ontologie de la vie personnelle » (Van Roey-Roux). L'autobiographie se révèle donc « la vedette des années soixante-dix et risque de le demeurer encore quelque temps » (Van Roey-Roux) — plutôt que, selon le constat de Lamonde, « le genre le moins fréquent de la littérature personnelle ».

Les chercheurs auront besoin des deux ouvrages. Plus modeste mais mieux fait, celui de Van Roey-Roux était à l'origine une thèse ; il se présente alors sous forme de texte suivi, étayé d'une bibliographie simple. L'analyse d'un corpus de cette envergure ne pouvait cependant que rester très superficielle ; on pourra donc se contenter des vingt-deux pages de bibliographie, complétées peut-être des douze pages d'introduction qui fournissent le mode d'emploi. Comme il avait le choix, Lamonde a préféré la formule plus utile du catalogue — complété d'une introduction et de quelques tableaux et index — où chaque entrée est assise sur une description de longueur variable ; l'ouvrage ne vaut alors qu'au complet et le xérox s'avère ici sans utilité.

Disposant de ressources institutionnelles plus considérables (assistants, archivistes, lecteur de manuscrit), Lamonde aurait été bien avisé de nous laisser le temps de regarder le livre de Van Roey-Roux pour prendre la peine de finir le sien... Il y a d'abord les lacunes dans le corpus, dont j'ai donné un aperçu et que la consultation de l'autre inventaire aurait permis de corriger en bonne partie. Lamonde se défend prudemment de toute prétention à l'exhaustivité « absolue et définitive » ; il ne peut guère davantage prétendre, vu l'absence de plusieurs œuvres majeures, que son inventaire représente « l'essentiel du corpus imprimé ». Il y a encore ces nombreux inédits dont le catalogue ne fournit pas la localisation. Il y a surtout des choses aussi élémentaires que de faire mourir les auteurs nés au XIX^e siècle et de prendre la peine de corriger les épreuves de composition. On se heurte à quelques coquilles dans le livre de Van Roey-Roux ; on en trouve à tout bout de page dans celui de Lamonde. En fait, il est presque impensable qu'un correcteur d'épreuves le moins averti ait pu laisser passer un emploi aussi visiblement incohérent des italiques à la « table des

sigles », un « M ?^{BT} » récurrent ou un index de la « bibliothèque » analytique. Et il y a plein d'autres erreurs de finition : les mémoires en plusieurs tomes qui sont parfois comptés pour une, parfois pour plusieurs entrées ; un Marcel Lavallée qui se met à s'appeler Roger ou une Mercedes Grégoire qui se transforme en J.-Ernest ; une liste alphabétique par genre d'où sont disparues cinquante-neuf entrées — certaines par fusion, la majorité par volatilisation — et qui, mystérieusement, donne un nombre d'entrées strictement égal au nombre d'auteurs au catalogue... (Pour être honnête : je n'ai pas vérifié que ce soit systématique, mais il m'a semblé que les titres disparus de la liste étaient les inédits non localisés ; il aurait fallu le dire.)

Est-ce l'auteur lui-même qu'il convient de chicaner pour ce travail quelque peu bâclé ? La cité sauvage regroupe, à un bout, des perfectionnistes ou des inhibés qui, à défaut d'une habile sage-femme, risquent d'accoucher moins souvent qu'à leur tour ; à l'autre bout, il y a les têtes heureuses et les productivistes qui, faute de censeurs, publient trop et trop vite. J'en ferai donc reproche à l'I.Q.R.C. Ce n'est pas tout d'inonder le marché de produits « scientifiques » emballés de fort belles couvertures : à quoi sert de s'obstiner à chercher la culture québécoise si on n'est pas en mesure de témoigner de sa vitalité par la qualité de cette part sur laquelle on a un certain contrôle, la culture savante ?

Nicole GAGNON

*Département de sociologie,
Université Laval.*

PROPOS DU LECTEUR

Quelques questions adressées au professeur Jean-Jacques Simard sur le « compte rendu » de mon ouvrage, *Loisir et culture au Québec* (Montréal, Boréal Express, 1982, 192p.)

Ainsi, le professeur Jean-Jacques Simard a jugé qu'il était de son devoir de « serviteur » de quitter quelques courts instants la salle du comité de rédaction de la revue *Recherches Sociographiques* pour tancer l'auteur de l'ouvrage *Loisir et culture au Québec*, qui manifestement n'a pas eu l'heur d'écrire ce que lui, le professeur Simard, avait, semble-t-il, envie de lire. Il a donc commis un « compte rendu » qui est paru, bien par hasard sans doute, dans le numéro xxiv (2) de la revue publiée par le département de sociologie de l'Université Laval.

Le court texte qui suit vient adresser quelques questions au dévoué professeur Simard quant à sa façon de rendre compte d'un ouvrage qu'il dit avoir lu. Nul doute qu'en bon serviteur, il se fera une obligation de leur apporter des réponses éclairées.

Pouvez-vous diantre nous expliquer, M. le professeur, comment ce « commentaire » a-t-il pu se retrouver dans la rubrique des comptes rendus ? Car ce n'est certes pas à vous qu'on pourrait apprendre que cette formule a pour objet d'informer le lecteur du contenu d'un ouvrage. Impudent celui qui oserait prétendre que vous ignorez que cet exercice exige d'exposer, de faire rapport, de présenter, de décrire les objectifs, le cadre d'analyse, la démarche, les parties de l'ouvrage ou ses chapitres. Alors, se peut-il que vous ayez volontairement fait fi de ces règles et principes élémentaires pour, comme l'eut fait Narcisse si l'occasion lui en avait été fournie, faire étalage de vos conceptions, de vos savoirs, de vos « pratiques » et de vos jugements personnels ?

Si ce compte rendu n'en est pas un, de quoi s'agit-il ? D'un collage de citations sorties de leur contexte sans en mentionner les coordonnées ? D'une innovation pédagogique de votre part